



Président Comité 17 : Thierry AUDEBERT - 1, Avenue de la Victoire - 17260 GEMOZAC
Tél. /Fax : 05.46.94.87.57 - Portable : 06.86.05.84.64 - Courriel : president@judo17.com
Conseiller technique : Pascal PIVERT-IRIGOYEN - 56 bis ru du Moulin de la Côte - 17480-Le CHATEAU d'OLERON
Portable : 06.42.34.51.67 - Courriel : ctf.pascal.ip@gmail.com



COMITE CHARENTE-MARITIME
LIGUE POITOU-CHARENTES - www.judo17.com

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

REGLEMENT DU CHALLENGE GUY THOMAS
SAISON 2011-2012
DIMANCHE 4 DECEMBRE 2011

ART 1 : Challenge départemental réservé aux clubs de la CHARENTE MARITIME.

ART 2 : Compétition individuelle, en poule de 4 combattants, réservée aux poussins(es), benjamins(es), minimes (M.F.).

ART 3 : Classement clubs, en fonction des résultats individuels et de la participation :

1^{er} : 10 points - 2^{ème} : 7 points - 3^{ème} : 4 points - 4^{ème} : 1 point.

ART 4 : En cas d'égalité entre deux clubs en fin de journée, le club ayant le plus petit nombre de licenciés sera déclaré vainqueur.

ART 5 : La somme de **15 EUROS** est demandée à chaque club sur le Challenge Guy Thomas, quel que soit le nombre de combattants inscrits.

QUOTA MAXI PAR CLUB :

- 6 Poussins poussines
- 5 Benjamins benjamines
- 4 Minimes Masc. Fém.

ART 6 : Dans le cas où un club présenterait plus de combattants que la limite fixée à l'article 5 de ce règlement, l'ensemble des points de cette catégorie d'âge ne sera pas comptabilisé.

ART 7 : Pesée et contrôle des passeports :

Poussins-Poussines 2002/2003	Benjamins-Benjamins 2000/2001	Minimes Masc. Fém. 1998/1999
Pesée en kimono : de 8h30 à 9h00	Pesée en kimono : de 10h30 à 11h00	Pesée en kimono : de 13h00 à 13h30
Passeport en règle	Passeport en règle	Passeport en règle
Certificat médical	Certificat médical	Certificat médical
2 timbres de licence	2 timbres de licence	2 timbres de licence
Ceinture JAUNE minimum	Ceinture JAUNE ORANGE minimum	Ceinture ORANGE minimum

ART 8 : Temps des combats :

Poussins- poussines : 1'30 "	Benjamins- benjamins : 2'	Minimes Masc. Fém. : 2'
Immobilisations : 20" IPPON	Immobilisations : 20" IPPON	Immobilisations : 20" IPPON
15" 19" WAZA ARI	15" 19" WAZA ARI	15" 19" WAZA ARI
5" 14" YUKO	5" 14" YUKO	5" 14" YUKO

ART 9 : Récompenses :

Tous les combattants et combattantes sont récompensés.

1 coupe aux 5 premiers clubs

Le Challenge Guy THOMAS au club vainqueur. Le Challenge doit être gagné 3 fois par le même club pour être conservé.

ART 10 :

Tout club inscrit hors délais ne pourra pas participer à la manifestation.



Centre-Atlantique

Secrétaire :
Martine PLAS
 4 Rue A-G Mounier
 17200 ROYAN
 Tél. : 05 46 02 61 80
martine.plas@judo17.com

Trésorière :
Magali SANTRISSE
 39 Route de Rétaud
 17460 THENAC
 Tél. : 05 46 93 40 55
magali.santrisse@judo17.com





Président Comité 17 : Thierry AUDEBERT - 1, Avenue de la Victoire - 17260 GEMOZAC
Tél. /Fax : 05.46.94.87.57 - Portable : 06.86.05.84.64 - Courriel : president@judo17.com
Conseiller technique : Pascal PIVERT-IRIGOYEN- 56 bis rue du Moulin de la Côte – 17480 Le CHATEAU d'OLERON
Portable : 06.42.34.51.67 - Courriel : ctf.pascal.ip@gmail.com

COMITE CHARENTE-MARITIME
LIGUE POITOU-CHARENTES – www.judo17.com

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

COUPON REPONSE
CHALLENGE GUY THOMAS

Ce coupon réponse doit être obligatoirement accompagné d'un chèque de :

15 EUROS à l'ordre du **C.D. JUDO 17** et à retourner à :

Monsieur PIVERT-IRIGOYEN Pascal
56 bis, rue du Moulin de la Côte
17480 Le CHATEAU d'OLERON
Tél : 06.42.34.51.67

Avant le Mercredi 30 Novembre 2011

NOM DU CLUB

Nombres

.....
POUSSINS-POUSSINES

6 Maxi

BENJAMINS-BENJAMINES

5 Maxi

MINIMES Masc. et Fém.

4 Maxi



Secrétaire :
Martine PLAS
4 Rue A-G Mounier
17200 ROYAN
Tél. : 05 46 02 61 80
martine.plas@judo17.com

Trésorière :
Magali SANTRISSE
39 Route de Rétaud
17460 THENAC
Tél. : 05 46 93 40 55
magali.santrisse@judo17.com

